



N°78

JANVIER-MARS
2024

LE BOIS DU CAZIER

Les Nouvelles

SOMMAIRE

- ▶ 2 Le Bois du Cazier au cœur du narratif européen
- ▶ 3 Expo « Unfree Labor »
- ▶ 4 « Pourquoi moi ? » L'enfer vécu par les rescapés, ces oubliés du 8 août '56
- ▶ 5 Bibliothécaire-documentaliste au Bois du Cazier
- ▶ 6 « Un document à la loupe »
- ▶ 7 Noël des Petits Papillons au Bois du Cazier
- ▶ 8 Agenda

« POURQUOI MOI ? »

L'ENFER VÉCU PAR LES RESCAPÉS,
CES OUBLIÉS DU 8 AOÛT '56



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Sites miniers majeurs
de Wallonie
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



LABEL DU
PATRIMOINE EUROPÉEN



LE BOIS DU CAZIER AU CŒUR DU NARRATIF EUROPÉEN

Les destins du Bois du Cazier et de l'Europe se sont croisés et entremêlés au cours des siècles. Le début de cette année 2024, pendant laquelle la Belgique assumera durant six mois la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, est l'occasion de souligner les moments importants de ces interactions.

Dès sa naissance, le charbonnage marcinellois est l'enfant de cette Europe en constante mutation, politique, sociale, technique... Accordée en 1822 par le Roi Guillaume d'Orange des Pays-Bas, la concession du Bois du Cazier répondait en effet aux règles établies précédemment par les lois françaises de 1792 et 1810, édictées sous Napoléon I^{er} et toujours d'application.

La coutume populaire veut aussi que la construction européenne trouve son origine au fond des mines. À ce titre, le Charbonnage du Bois du Cazier en est incontestablement une des pierres angulaires. Lui qui, par les différentes nationalités des victimes de la catastrophe de 1956, témoigne de ce brassage de populations consécutif aux nombreux exodes, déplacements forcés et autres migrations économiques, dont l'Europe fut le théâtre après le Deuxième Conflit mondial.

Car cette Europe de la reconstruction s'est bâtie autour du charbon. Humainement, par la présence au fond des puits d'hommes venus d'horizons différents. Et stratégiquement, par la création en 1951 de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Dans sa déclaration du 9 mai 1950, considérée comme l'acte de naissance de l'Union Européenne, Robert Schuman, ministre français des Affaires Etrangères, inspiré par l'économiste Jean Monet, avait en effet proposé de créer une nouvelle forme de coopération diplomatique par la formation d'un marché unique.

Celui-ci, par la mise en commun des productions de charbon et d'acier, devait régulariser la croissance industrielle respective des états

membres qu'étaient l'Allemagne, la France, l'Italie ainsi que la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas formant le Benelux.

Plaçant deux produits de base essentiels à la relance économique sous la responsabilité d'une même et unique autorité, cette idée, à l'origine de la CECA, devait contribuer au maintien de la paix, rendant matériellement impossible, toute guerre sur le continent européen, et plus particulièrement entre l'Allemagne et la France, deux des nations les plus puissantes et rivales de toujours.

Lorsque survint la catastrophe de Marcinelle le 8 août 1956, l'Europe ne manqua pas non plus de réagir, et ce de différentes manières : de l'aide immédiate proposée par le Poste central de secours de Lens dans le Pas-de-Calais et la Centrale de sauvetage de Essen dans la Ruhr, à l'initiative de Jean Rey, alors Ministre des Affaires économiques et représentant belge auprès de la CECA, de provoquer dès septembre une conférence sur la sécurité.

Après avoir rassemblé les connaissances dans le domaine des Six États membres et déposé son rapport, celle-ci créa en mai 1957 un « Organe permanent pour la sécurité et la salubrité dans les mines de houille » à la base de mesures plus strictes. Comme souvent, il aura fallu une catastrophe pour que les réglementations et la législation évoluent.

Mais dans les faits, l'Europe du travail était déjà présente au fond des puits où s'époumonaient des mineurs souvent d'origine étrangère. Comme ceux attendus après la signature en 1946, entre la Belgique et l'Italie, des accords « homme contre charbon ». Des hommes déracinés, appelés à suppléer la libération prochaine de plus de 60 000 prisonniers de guerre allemands affectés dans les travaux souterrains des charbonnages.

Un mineur, beau-frère d'Ernest Glinne, ancien député, ministre et bourgmestre de Courcelles, lui avait

déclaré en wallon : « A l'maison du peuple, vos parlé de l'internationale, hê bin nous din l'fosse on l'fait tous les djours qu'on fuche, flamin, italien, marocain quand y da un qui ramasse su s'tiesse. On est tertous là ! »

Soulignons aussi que sans le financement de l'Europe, le Bois du Cazier n'aurait pu renaître de ses cendres. C'est en effet cette même Europe, grâce au FEDER (Fonds européens de développement régional), qui sera à l'origine de la résurrection du Bois du Cazier.

Après la mobilisation citoyenne de sensibilisation pour son sauvetage, son classement et le rachat par la Région Wallonne, l'Europe contribua pour moitié, aux côtés des moyens régionaux débloqués, à la réhabilitation de cette friche industrielle qu'était devenu le Bois du Cazier abandonné à son triste sort.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais en 2018, nous recevons le « Label du Patrimoine européen ». Titre qui met « en valeur des biens culturels, monuments, sites naturels ou urbains et des lieux de mémoire témoins de l'histoire et de l'héritage européen. »

Notre site peut ainsi désormais s'enorgueillir de figurer, au sein de cette liste prestigieuse, aux côtés du *Mundaneum* à Mons, du Chantier naval de Gdansk ou encore du Palais impérial de Vienne. Avec en sus notre reconnaissance par l'Unesco, notre adhésion à l'association mondiale des Sites de Conscience, le Bois du Cazier restera comme le témoignage incontournable d'une région courageuse au passé fait à la fois de succès et de drames.

Jalon de la construction de l'Europe d'aujourd'hui, le Bois du Cazier symbolise les valeurs de solidarité et d'intégration, ces idéaux défendus par l'Union européenne, tout en proposant des activités éducatives précieuses pour les plus jeunes.

Jean-Claude Van Cauwenberghe
Président



Do we have the choice ?

Avons-nous toujours la possibilité de choisir notre travail ? Pourquoi certaines catégories de personnes sont-elles susceptibles d'être reléguées dans des emplois de seconde zone ? Sommes-nous invariablement déterminés à contribuer à un marché de l'emploi inégalitaire ou avons-nous, comme consommateur, la possibilité d'un choix ?

L'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Toute personne, sans aucune discrimination, a droit à un salaire égal pour un travail égal ».

L'exposition « Unfree Labor » nous invite à explorer la transition floue entre un travail libre et non libre. Loin d'être cantonné à des périodes les plus noires de notre histoire récente, le travail contraint demeure aujourd'hui encore une réalité. Les visiteurs y apprendront que l'absence de choix implique inévitablement une relation de dominance-subordination.

Que signifie véritablement la notion de choix pour les travailleurs du 21^e siècle ?

« Unfree Labor » est une exposition engagée qui invite les visiteurs à réfléchir et à prendre position sur des situations vécues aujourd'hui en Allemagne, en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Dans nos pays riches et dits démocratiques, quelle est notre marge de liberté en prenant un emploi ? Dans quelle mesure la coercition économique, juridique ou émotionnelle pousse-t-elle une personne à accepter un travail pouvant présenter des conditions injustes ?

Allemagne, Belgique, Luxembourg : trois pays si proches, mais aussi parfois très différents dans leurs rapports à l'emploi. À travers le cas des livreurs à vélo, des travailleurs domestiques, des abattoirs, du travail du sexe sur internet ou du travail carcéral, cette exposition nous propose de réfléchir aux réalités vécues par nombre de travailleurs précarisés.

À qui profite ce système ? Quels en sont les effets sur les personnes concernées ? Et comment promouvoir un travail plus équitable ?

« Unfree Labor » est une exposition qui informe mais pose aussi beaucoup de questions qui dérangent. Elle souhaite aider le visiteur à mieux comprendre ce monde du travail que nous partageons et dont nous profitons souvent.

L'exposition est également le résultat d'une démarche active d'étudiants d'universités et d'établissements supérieurs de ces trois pays qui apporte un regard novateur et inédit de la jeune génération sur des questions sociétales.

En partenariat avec :

- Université du Luxembourg (LU)
- Université de Liège (BE)
- École supérieure des Arts Saint-Luc de Liège (BE)
- MUAR - Musée vun der Aarbecht, Kayl (LU)
- Musée La Fonderie, Molenbeek (BE)
- Le Bois du Cazier, Charleroi (BE)
- DASA – Arbeitswelt Ausstellung, Dortmund (DE)

avec le soutien de  

VERNISSAGE vendredi 09/02/24

18h - 19h : Cocktail + visite libre de l'exposition.

19h - 19h15 : Allocution de bienvenue.

19h30 - 20h30 : Projection du film « Shift » suivie d'une discussion avec Pauline Beugnies, la réalisatrice.

Réservation obligatoire : <https://www.billetweb.fr/vernissage-unfree-labor> (60 personnes max.)

VISITE DE L'EXPOSITION « UNFREE LABOR » dimanche 25/02 et mercredi 28/02 de 15 à 16h (PAF adultes 12€)

« POURQUOI MOI ? »

L'ENFER VÉCU PAR LES RESCAPÉS, CES OUBLIÉS DU 8 AOÛT '56

Quand l'archéologie industrielle se cherchait encore, la reconversion en musée des lieux de travail désaffectés est apparue comme la solution toute trouvée, voire la panacée. Montrer la peine des hommes et la force des outils sur un site sauvegardé, désormais voué au souvenir, était devenu une évidence ainsi qu'un devoir. Actions citoyennes, engagements politiques, soutien parfois des entreprises elles-mêmes, se multiplièrent, comblant tant des retraités, rassurés de ne pas être délaissés, que des historiens, au four et au moulin. « L'enterrement tourne à la fête... » écrivait en 1996 l'historien français Jean-Pierre Rioux. « Mais les morts, eux, sommes-nous si sûrs qu'ils dorment en paix ? », s'interrogeait-il aussi.

Lieu de mémoire, site de conscience, nous avons toujours été au Bois du Cazier, depuis son ouverture au public en 2002, à l'écoute et aux côtés des familles des victimes, comme dernièrement encore lors de l'exhumation des inconnus dans le but de les identifier. Faire partie aujourd'hui du personnel de ce lieu emblématique n'est pas, n'est plus un travail, mais une mission si pas un sacerdoce !

Aurait-on néanmoins, par inadvertance, omis quelque chose, oublié quelqu'un ?

Des 275 hommes descendus dans les entrailles du charbonnage marcinellois ce matin du 8 août 1956, 13 d'entre eux échapperont au piège que la mort leur avait tendu pour revoir miraculeusement la lumière du jour. Ils auraient pu être 14, mais le sort en décida autrement, refusant ce salut à Marceau Caillard qui, pourtant, avait déjà un pied dans la cage salvatrice, mais dont un acte héroïque et un sens du sacrifice l'en fit descendre pour sonner le nombre de coups de sonnette réglementaire. René Albert, Robert Barbieux, Philippe Detobel, Carlo Fontaine, Onorato Pasquarelli et Attilio Zannin purent ainsi en réchapper dès le début de la catastrophe. Frans Lowie, Albert Peers, Louis Saluyts, Alfons Van De Plas, Alfons Verheecke et Karel Wuyts furent quant à eux retrouvés à demi inconscients par les sauveteurs dans l'après-midi. Antonio Iannetta, qui avait donné l'alerte, étant lui remonté le premier.

Dans la tradition occidentale, ce nombre 13, associé au mystère et à l'occulte, est un sujet complexe, mêlant superstitions,

croyances et symbolisme. Généralement lié à des événements tragiques, il est considéré comme porte-malheur dans nos sociétés chrétiennes. Mais il peut aussi être perçu comme un symbole de chance et de bonheur. Bloqués définitivement à 13 dès le premier jour de la catastrophe, les rescapés du Bois du Cazier auront l'occasion de visiter les deux faces de ce Janus de nombre. Passant vite de la félicité d'être vivants à l'aspect le plus sombre de toujours faire partie de ce monde...

Des hommes à qui en effet, chaque jour, il aura fallu trouver la force de continuer à vivre avec ce passé indicible, tout en domptant une conscience culpabilisée par le sentiment d'avoir abandonné à leur funeste sort des victimes dont ils ne sont pas. Livrés à eux-mêmes, aux prises avec un stress post-traumatique connu sous le nom de « syndrome du survivant », ils ont, entre résilience et acceptation, essayé de faire leur deuil...

Pour toute thérapie, reprendre le travail le plus rapidement possible. C'est ainsi que « sous adrénaline », le visage noirci par les fumées de l'incendie, les six occupants de la cage du matin, enjoins à prester en surface le reste de leur journée, participèrent hébétés à la mise en place des opérations de sauvetage. Avec cette ritournelle lancinante commençant à tourner dans les têtes : « Pourquoi moi ? ».

« Je suis passé par le trou de l'aiguille » avait dit Philippe Detobel à son épouse qui l'attendait à la grille. Chas de l'aiguille qui, pour plusieurs des rescapés, sera l'entrée d'un tunnel dont ils ne verront jamais le bout ! Des souvenirs venant, jusqu'à la fin de leur vie, hanter leurs nuits, dans les râles d'une maladie du mineur de plus en plus présente et oppressante.

Notre souhait, dès lors, est de réparer prochainement ce que la destinée a séparé en 1956 en réunissant de manière complète, cette fois, le poste du matin du 8 août 1956 en l'espace le plus intimiste du site, Le Mémorial. Les portraits des 13 rescapés rejoignant, enfin, ceux des 262 victimes dans une solidarité et une amitié « trahies » bien malgré eux, il y a plus de 67 ans...

Alain FORTI
Conservateur



Philippe Detobel, les lèvres pincées, la tête dans les pensées et le regard perdu dans le vide de lendemains difficiles !

BIBLIOTHÉCAIRE-DOCUMENTALISTE AU BOIS DU CAZIER



Entrée en novembre 2012 comme bibliothécaire-documentaliste, j'ai comme missions l'enrichissement, la gestion et la valorisation de la bibliothèque spécialisée, de l'iconothèque et des archives sauvées dans le bassin industriel de Charleroi. Après un parcours professionnel passé dans le milieu artistique, à travers ces documents nouveaux pour moi, j'ai pu acquérir le vocabulaire propre aux secteurs qui ont fait la gloire de la Révolution industrielle ainsi que son histoire ; comprendre l'évolution en matière de techniques minières et sidérurgiques mais aussi l'histoire sociale ; voir se dérouler l'histoire du Bois du Cazier et de la catastrophe qui le rendit tristement célèbre ; me souvenir de ces mineurs morts pris au piège sur leur propre terrain et des familles explorées, pleurant dans une dizaine de langues.

L'enrichissement des trois fonds vient principalement de dons, complétés par des achats. Les archives proviennent de sauvetage sur le lieu même de leur production, à la fin des activités des sociétés charbonnières ou métallurgiques. Des familles de mineurs, des anciens cadres de sociétés, des passionnés d'archéologie industrielle, des guides, des libraires confortent l'équipe du Bois du Cazier, en y confiant leurs dons ou leurs dépôts, dans le rôle de sauvegarde qui fait partie des missions reconnues de l'Asbl.

Recevoir, transporter, trier, nettoyer, défroisser, classer, chemiser, enregistrer, indexer, photographier, scanner, ranger, étiqueter, valoriser, exposer, prêter... La liste des

actions est longue dans le traitement des documents et archives, pour être marqués et ainsi être au service des collaborateurs, internes et externes ainsi que des chercheurs ou simplement des curieux de leur passé.

L'inventaire est entièrement consultable via la base de données UDesk accessible en ligne <https://www.udesk-cazier.eu/ucats/main/fre>. Structurée en fonds d'archives, documentation de société, documentation thématique, périodiques et collections iconographiques, la bdd comptabilise 3 252 descriptions en archives, 11 255 descriptions en bibliothèque et 299 descriptions en photothèque avec 3 000 images visibles à l'écran. La recherche s'effectue par combinaison de mots ou encore par nom, intitulé, mot-clé. Cet inventaire constamment en évolution, permet de se faire une belle idée des collections « papiers » conservées au Bois du Cazier.

Avec de la patience, de la curiosité, de la logique, on peut tout trouver dans cette véritable mine d'or (7 900 livres, des centaines de titres de périodiques et de cartes postales, +/- 900 mètres courants d'archives). Des centaines de noms de sociétés aujourd'hui disparues, des milliers de noms de mineurs, d'un jour ou de toute une carrière, l'évolution des techniques industrielles, des chiffres affolants ou désolants (production, accidents, salaires) ; de l'insolite, du surprenant au révoltant en passant par l'émouvant ; des articles de presse, des avis mortuaires, des photos de famille accompagnées de menus objets. Tout un monde de papier pour étudier, comprendre, se souvenir, dont la conservation est primordiale, source de première main fiable pour retracer les faits historiques parfois tronqués, embellis ou occultés par le souvenir des hommes.

Julie van der Vrecken

**Centre de documentation accessible
du mardi au vendredi de 9 à 17h.
Consultation sur place uniquement.**

**Pour des demandes spécifiques, prendre RDV :
j.vandervrecken@leboisducazier.be - +32 (0)71/88 08 59**



LES ICÔNES DE L'INDUSTRIE

Chevalements, hauts fourneaux, terrils, cheminées d'usines, fours de faïencerie, usines... Malgré les innombrables destructions de ces dernières décennies, la Wallonie et Bruxelles, berceaux de la Révolution industrielle sur le continent européen, regorgent encore de ces éléments. Ils constituent aujourd'hui autant d'icônes de l'industrie jalonnant les paysages industriels et rappelant les activités et les hommes qui les ont façonnés. C'est à ces sites qui marquent les mémoires humaines, à ces vestiges emblématiques du patrimoine industriel que le dernier numéro de la revue de PIWB, « Des Usines et des Hommes », est consacré. Onze articles mettent en lumière des emblèmes de ce patrimoine et sensibilisent à la nécessité de leur préservation.

**Disponible au prix de 19 euros à la boutique du Bois du Cazier
ou sur commande par courriel à l'adresse info@patrimoineindustriel.be**

« UN DOCUMENT À LA LOUPE »

Inventaire des chaussures.

Monsieur Loriaux a établi un relevé par genre des chaussures portées par le personnel du 1er et 2e poste, le voici

Poste	Bottines	Sandales ou bains de mer	Sandales à pieds nus	Pantouffles	Galoches ou sabots
I	177	60	53	20	4
II	36	21	15	4	-
Total	213	81	68	24	4
%	54,62	20,77	17,44	6,15	1,02

Monsieur Glibert fait remarquer que dans certaines mines, le port des bottines est rendu obligatoire. Monsieur Calicis estime qu'il vaudrait mieux arriver à persuader les ouvriers de la nécessité des bottines, car certains chercheurs travailleraient plus difficilement et parfois même avec moins de sécurité, si on les forçait à porter les bottines. Exemple: rouler sur des taques.

En 2022, notre Institution a reçu en dépôt les archives de l'ingénieur des mines Adolphe Calicis, qui fut directeur des travaux au Charbonnage du Bois du Cazier. Les « Papiers Adolphe Calicis » comprennent principalement des documents et notes ayant servi à sa défense lors des procès relatifs au décès de 262 mineurs dans la catastrophe du 8 août 1956.

Parmi ces « Papiers », des procès-verbaux de réunions du Comité de sécurité et d'hygiène du charbonnage, tenues entre 1950 et 1956, constituent une mine d'informations sur le travail de cet organe. Institué en 1948, cet ancêtre des comités pour la prévention et la protection au travail est composé de délégués patronaux et de représentants des travailleurs de fond et de surface. En tant que chef du service de sécurité et d'hygiène, Adolphe Calicis en fut membre, puis en devint président en 1953.

Ce Comité devait se préoccuper « de tous les problèmes relatifs à la sécurité et à la santé des travailleurs », mettre en œuvre « tous les moyens de propagande appropriés » et si nécessaire proposer « les mesures nécessaires pour inculquer au personnel les notions de sécurité et d'hygiène et pour lui faire acquiescer l'esprit de prévention ». Lors de chaque réunion, le comité examinait les statistiques d'accidents du mois précédent et formulait des suggestions pour remédier à ceux-ci.

Le rapport de réunion du 13 janvier 1953 est édifiant de ce point de vue. Un tableau y présente un inventaire des chaussures du personnel de fond. Si 55 % des travailleurs portent des bottines, 38 % sont chaussés de sandales, 6 % de pantouffles et 1 % de galoches/sabots. Cet inventaire a été réalisé à la demande du Comité, en raison du nombre important d'accidents occasionnant des blessures aux pieds. Entre 1950 et 1956, ceux-ci représentent en moyenne 14 % des accidents survenus dans le charbonnage. Un accident de ce type entraîne en moyenne un arrêt de travail de 8,7 jours. Suite à la présentation de cet inventaire, un représentant du personnel de fond fait remarquer que le port de bottines est obligatoire dans certaines mines. Le président du Comité estime pour sa part « qu'il vaudrait mieux arriver à persuader les ouvriers de la nécessité des bottines, car certains chercheurs travailleraient plus difficilement et parfois même avec moins de sécurité, si on les forçait à porter des bottines ». Notons que selon un rapport d'une autre réunion tenue en décembre 1952, les bottines sont proposées à la vente par le charbonnage. Cet équipement de protection doit donc être acquis par les mineurs à leurs frais.

Il sera finalement décidé de ne pas rendre le port de bottines obligatoire, mais « d'essayer de convaincre le personnel par voie d'affiches de l'avantage que présentent les bot-

tines au point de vue de la sécurité ». Cette option ne semble pas résoudre le problème, puisqu'en juin 1954, il est toujours constaté « le grand nombre de blessures aux pieds », dû au fait que « beaucoup d'ouvriers [...] sont chaussés d'espadrilles le plus souvent en mauvais état ». L'idée est émise qu'« étant donné que le charbonnage est intéressé pécuniairement dans les indemnisations pour blessures [...] la Direction de la Mine est en droit d'exiger des ouvriers qu'ils soient habillés et chaussés suivant les règles élémentaires de sécurité ». Cette exigence ne sera finalement jamais formulée ou à tout le moins appliquée, si l'on en croit le détail des effets personnels des victimes de la catastrophe de 1956 établi à des fins d'identification : 40 % seulement sont chaussées de bottines, les autres portaient des bains de mer, baskets, espadrilles, galoches, molières.

Les procès-verbaux de ces réunions seront une source privilégiée à exploiter pour mieux connaître l'équipement de sécurité des mineurs comme du personnel de surface – encore très sommaire semble-t-il au début des années 1950 – mais aussi l'état des locaux, les travaux de réfection des douches destinées aux différentes catégories de personnel, les infrastructures de secours aux blessés, l'ergonomie des lampes...

Aude Musin
Chargée de projets

NOËL DES PETITS PAPILLONS AU BOIS DU CAZIER LE 20 DÉCEMBRE

À l'occasion de cette journée, les petits protégés de la Fondation Papillon ont pu vivre un moment magique rempli de bonheur et de rires au travers d'activités et d'animations.



Le Père Noël est même venu distribuer des cadeaux à tous les enfants !

La Fondation Papillon, qu'est-ce que c'est ? :

La Fondation Papillon, créée en 2011, se mobilise pour venir en aide aux enfants défavorisés de la région de Charleroi. Il y a environ 45 000 enfants placés en Belgique. Bon nombre d'entre eux vivent dans des situations particulièrement précaires voire dans une grande solitude.

L'Aide à la jeunesse subventionne le personnel d'encadrement des enfants, leur prise en charge quotidienne (les loisirs, l'école, la santé, etc.) et le fonctionnement de l'Institution mais elle ne subventionne pas les investissements en infrastructure et en équipements.

Au fil du temps, les structures existantes deviennent peu appropriées et trop souvent vétustes. De plus, il manque cruellement de places dans notre région pour accueillir correctement ces enfants.

Les projets « Cocon » se veulent avant tout fédérateurs, dans le souhait de proposer aux enfants une aide directe en leur offrant des conditions de bien-être avec un accompagnement de qualité, tout en assurant un environnement sécurisé pour leur épanouissement.

Après huit années de dévouement, le projet « Cocon 1 » (Maison Wautelet) a été inauguré en décembre 2018. C'est un espace d'accueil pour 40 enfants nés sous une moins bonne étoile.

Le bâtiment de 3 étages d'une superficie de 2 100 m² permet d'accueillir les enfants suivant différentes configurations : des chambres individuelles mais aussi 3 appartements de 3 personnes pour assurer une certaine indépendance aux plus grands. Les enfants ont tout le confort moderne avec salles de jeux, d'étude et de sport.

Bien qu'il soit un aboutissement, le Projet « Cocon 1 » n'est en aucun cas la conclusion de l'histoire de la Fondation Papillon mais bien la première étape de cette aventure humaine et sociale devant se perpétuer à travers d'autres projets constructifs.

Aujourd'hui, la priorité de la Fondation réside dans la collecte de fonds pour soutenir le Projet « Cocon 2 ». Le futur bâtiment offrira un refuge à 40 autres enfants défavorisés de la région de Charleroi.

Ce projet pourra voir le jour grâce à la générosité et au soutien de nombreux intervenants dont le Bois du Cazier qui met gracieusement ses infrastructures à disposition pour l'organisation du Noël des petits papillons.

Pour soutenir la Fondation, vous pouvez participer aux événements caritatifs, devenir bénévole, ou encore faire un don ou un legs.

Chaque contribution représente un pas significatif vers la réalisation de cet objectif.

<https://cocon.fondationpapillon.be/don/cocon/>

DU CÔTÉ DES FAMILLES...

Chères familles, ce nouvel espace dans le trimestriel du Bois du Cazier vous est dédié. Il reviendra chaque fois que le besoin s'en fera sentir, en fonction de l'actualité, de vos desiderata et de demandes diverses.

Contact : Julie van der Vrecken / j.vandervrecken@leboisducazier.be - +32 (0)71/88 08 59

- Nous serions désireux afin de tenir à jour nos listings que les familles des victimes et d'anciens mineurs se fassent connaître, si elles en manifestent le souhait.
- Nous souhaitons aménager un espace consacré aux rescapés dans le Mémorial. Si vous possédez une photographie d'un de ceux-ci, nous vous serions reconnaissants de prendre contact avec nous.
- Nous avons appris le décès de Madame Maria Greco, une des dernières veuves de la catastrophe vivant en Italie, à Tuglie, province de Lecce dans les Pouilles. Née le 27 mai 1930, elle avait 26 ans à la mort de son mari Santo Martignano, le 8 août 1956.



Le Bois du Cazier
s'associe à vos pensées

pour **2024**

*Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire.
Le seul "devoir" c'est d'enseigner et de transmettre.*

Simone Veil

VACANCES DE DÉTENTE

- VISITE GUIDÉE DU BDC (pour adultes)
 - ANIMATIONS LECTURE (pour les enfants et leurs accompagnants)
- Les jeudis 29/02 et 07/03 de 14h à 16h
Prix adulte : 12€ - étudiant/enfant : 8€



- 2 ESCAPE GAMES (entrées sur le site comprises)
- Du mardi au vendredi à 11h, 14h et 15h
Prix : 50€ (pour 4 personnes)

Réservation : <https://www.leboisducazier.be/event/carnaval2024>

« CHANTAL DELPORTE. SIGNAUX SILENCIEUX » > 10.03.2024

À travers ses œuvres, Chantal Delporte nous invite à respecter le vivant. Pendant des millénaires, l'Homme vivait en harmonie avec la forêt. Dans beaucoup de traditions premières, on retrouve d'ailleurs une référence à un « arbre cosmique », qui fait le lien entre « les Enfers », la terre et le ciel : la forêt revêt alors un caractère sacré. Et puis, il s'est mis à la détruire, à ne plus la respecter. Avec l'industrialisation, en moins d'un siècle, l'humanité a détruit près de 80% des forêts primaires. Pourtant, les arbres, la forêt sont une source inépuisable de savoirs, de connaissances mais aussi d'histoires merveilleuses et terribles, de rêveries, d'imaginaires, d'émerveillement. L'œuvre de Chantal Delporte nous invite à nous reconnecter au Vivant, à réapprendre à vivre en harmonie avec les arbres, les animaux, notre écosystème, dont nous pensons ne plus être dépendants... et pourtant. Subtilement, comme le petit poucet, elle sème les graines d'un message écologique essentiel : la nécessité d'agir pour sauver le monde... afin nous sauver nous-même. Chantal Delporte, discrètement engagée dites-vous ?



Info +32 (0)496 59 92 14 – mdv@charleroi.be



28 MARS 19H

TABLE RONDE En présence du photographe Denis Gauvain, qui a couvert l'opération, les experts (médecins légistes, anthropologues, dentistes, membres du DVI), qui ont participé à l'enquête portant sur l'identification des inconnus, depuis l'exhumation des corps jusqu'aux tests ADN, exposeront leurs travaux et conclusions.

Inscription sur www.billetweb.fr/revelations ou par téléphone au +32 (0)71/88 08 56.



Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle - Tél. : +32 (0)71/88 08 56

www.leboisducazier.be - info@leboisducazier.be

Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 17h

Les samedi et dimanche de 10h à 18h

Le Bois du Cazier, Les Nouvelles - Journal d'information de l'asbl « Le Bois du Cazier » imprimé sur papier écologique certifié FSC / **Directrice de publication** : Colette Ista / **Rédactrice en Chef** : I. Saussez / **Ont collaboré à ce numéro** : C. Dethy, A. Forti, A. Musin, J. van der Vrecken / **Crédits photographiques** : J. De Cesare, C. Detraux & R. Paquay, D. Gauvain, I. Saussez, V. Vincke, Ville de Charleroi / **Conception graphique** : B. Chartier / **Imprimeur** : Lebrun Communication